



## Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 21 octobre 2024 à 19H00

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;  
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;  
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;  
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;  
Jean-Jacques FLAHAUX, Nino MANZINI, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.  
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Olivier FIEVEZ, Echevin.  
Nino MANZINI, Martine DAVID, Yves GUEVAR, Eric BERTEAU, Laurent LAUVAUX, Conseillers communaux.

### Objet n°39 - Question orale de Madame la Conseillère Sabine CORNELIUS relative au Bois de la Houssière

#### L'Assemblée prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Sabine CORNELIUS relative au Bois de la Houssière.

Monsieur le Député-Bourgmestre,

Monsieur le Directeur général,

Mesdames et Messieurs les Echevins,

Madame la Présidente du CPAS, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Pour les Brainoises et les Brainois, la gare, la piscine et le Plan incliné de Ronquières sont des atouts – attraits cruciaux pour notre Ville de B-L-C. Mais, avançant en âge, je mets de plus en plus en première place notre Bois de la Houssière comme élément principal sur notre territoire. Cette merveille verte reprise en zone Natura 2000 purifie, depuis des lustres, notre air.

Dans un ancien article de presse, et ce, grâce à notre bois, Braine-le-Comte était classé deuxième ville du Centre où la qualité de l'air était la meilleure.

Quel cadeau merveilleux pour nous toutes et tous !

Par ailleurs, j'ai eu l'occasion de dévorer le livre phénomène (devenu best-seller) : « La Vie secrète des arbres » de Peter WOHLLEBEN que je recommande à tout le monde de lire.

Pour nos générations futures afin d'offrir et de préserver notre bois dans le meilleur état possible, serait-il possible d'envisager un monitoring annuel récurrent ou un protocole de suivi de notre précieux bois qui serait présenté en C.C. et ensuite communiquer à toute notre population via le « Braine Notre Ville »?

La Tutelle, via son Département de la Nature et des Forêts, ne pourrait-elle pas venir aussi à un de nos C.C. et expliquer les tenants et aboutissants de leurs démarches, leurs études voire leurs différentes actions accomplies durant chaque exercice annuel ?

Ne serait-il pas envisageable de modifier une petite superficie de notre bois en forêt primaire ? S'il vous prend l'envie de l'oeuvre précitée, vous comprendr(i)ez pourquoi les forêts primaires sont essentielles et primordiales pour notre bonne vie sur terre.

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

#### **Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond à la question.**

Merci, Sabine, pour cette interpellation. Alors, petit coup de pub pour notre bibliothèque communale, puisque ce livre est disponible à la location et dans notre merveilleuse bibliothèque.

Alors j'ai pu déjà faire état de la situation lors d'une d'une précédente interpellation. La ville gère l'arboretum, le reste du bois de la Houssière, sauf parcelles privées, et géré par la DNF, la Division Nature et Forêts. Pour ce faire, nous avons des réunions régulières, quatre fois par an, pour faire l'état des lieux de cette fameuse gestion, et pour le bois de la Houssière parce que nous sommes également propriétaires avec la province d'une certaine partie du bois. Et donc ça se fait, ça se fait déjà régulièrement. Après, nous avons questionné le département afin de savoir si, effectivement, cela pourrait être présenté lors d'une séance au Conseil communal.

Concernant la forêt primaire, nous avons également interrogé le département pour voir si cela était faisable. Il faut savoir que, en l'état, une forêt primaire n'existe plus. Il y en a une ou deux, en Hongrie, il me semble, mais sinon, ce sont des forêts primaires artificielles à créer, ou bien finalement, des parcelles de bois qui ne seraient plus gérées. Donc il faudrait des centaines d'années pour que cela devienne une forêt primaire. Voilà, nous attendons les réponses du département et je te reviendrai lorsque j'aurai les différents éléments.

#### **Madame la Conseillère Sabine CORNELIUS réplique**

Puis-je ajouter un petit mot. Je suis très heureuse d'avoir pu participer à quelques séances du Conseil communal et apporter ma contribution. Merci aux membres du Conseil, Echevins, Présidente du CPAS, Directeur général et bien sûr de Monsieur le Député-Bourgmestre. Bonne continuation pour les projets futurs.